DIALOGUE RIVERAIN

Donges et sa raffinerie

REUNION N°8 - 17 avril 2013

LES PARTICIPANTS:

Mme Auffret Maire de Donges

M. Morice Conseiller Municipal et Vice-président OSCD

M. Delalande
 Adjoint au Maire – Membre CARENE

Mme Paraiso Ecole Saint-Joseph

M. Redsand Association ADZRP – Vice-Président

M. Chateigner Association ADZRP

M. Klein Association de défense du Brivet
 M. Le Gal Association de défense du Brivet
 M Saget Association Bonne Nouvelle

M. Bernard UCAID

Mme Pichon Association Rue du Stade
M. Etchenou Représentant riverains
M. Pavard Directeur de la raffinerie

M. Bracou
 Responsable QSEH (Qualité, Sécurité, Environnement,

hygiène)

M. Cherpion Secrétaire Général de la raffinerie
 Mme Wambergue Service Communication de la raffinerie
 Mme Louis Service Communication de la raffinerie

Mlle Berthé Consultante Alphacoms

• Absents excusés: M. Bodinier, M. Menez, Mme Vautey, M Marchand, M. Le Melinaidre.

LES INVITES:

M. Jérôme Le Comte directeur adjoint du cabinet du Préfet

Mme Mathey chef du SIRACEDPC

Synthèse des échanges de la réunion :

Retour sur l'exercice PPI de novembre 2012

Présentation par M. Le Comte du retour d'expérience de l'exercice PPI (voir présentation power point en annexe).

Rappel du contexte :

Les exercices PPI sont une obligation réglementaire pour les sites Seveso II, c'est également une volonté de la part de l'ensemble des acteurs de se mettre dans des conditions les plus proches possible de la réalité pour vérifier la manière dont les différents intervenants travaillent ensemble.

La raffinerie de Donges s'était portée volontaire auprès de la Préfecture pour faire l'objet de l'exercice PPI 2012. Objectif pour la raffinerie : en complément des exercices hebdomadaires réalisés dans l'enceinte du site, tester l'efficacité de la collaboration avec les services extérieurs en cas d'incident.

Le dispositif:

Scenario (déroulement sur 4 heures : 8h-12h) : la foudre touche un bac qui commence à brûler ; un certain nombre de difficultés se rajoutent au cours de la matinée pour limiter les capacités d'intervention de la raffinerie et obliger à faire appel aux services de secours.

Mobilisation sur le terrain de 150 à 200 personnes pour les services de l'Etat, en complément de l'industriel et des collectivités.

Principaux enseignements:

Le bilan est globalement positif. Des points d'amélioration ont été identifiés (*voir présentation power point*), qui vont être intégrés à la nouvelle version du PPI (avant fin 2013).

La raffinerie souligne que l'exercice a notamment permis de tester en réel, et avec succès, la disponibilité et la capacité à utiliser l'eau de la Loire en cas de défaillance du réseau incendie de la raffinerie. Un remorqueur est arrivé de Saint-Nazaire en 25 minutes et les installations des appontements ont fonctionné comme prévu.

Question de la sirène :

Il est souligné que certaines personnes n'ont pas entendu la sirène, notamment les écoles au moment de l'accueil des classes.

Le principe est le suivant :

- Il est globalement considéré que, si une personne n'entend pas la sirène, c'est probablement qu'elle est à l'abri à l'intérieur d'un bâtiment ;
- Toutefois, des dispositifs de vérification sont prévus pour les publics sensibles : écoles, office socio-culturel, établissements recevant du public, personnes fragiles recensées dans les plans de secours (blanc, canicule, grand froid) : en complément de la sirène, ces publics sont alertés par la mairie par téléphone ; en cas d'absence de réponse, dans la réalité, les secours seraient ensuite amenés à faire du porte-à-porte pour alerter ces populations.

Question des écoles :

Voir ci-dessus : outre la sirène, les écoles sont alertées par la mairie par téléphone.

Les process de réaction, de confinement, etc. sont écrits, pour les établissements scolaires, au sein du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté), qui est testé et révisé régulièrement.

Question de l'amélioration de l'information :

Il est de nouveau souligné, comme cela l'avait été lors de la réunion publique du mois de janvier sur le PPRT, qu'un levier central de la prévention réside dans la bonne information, la sensibilisation régulière des populations qui doivent savoir comment réagir en cas d'alerte, se souvenir des consignes et avoir un rôle actif dans leur propre protection en se tenant informés sur les bons réflexes.

>> La raffinerie propose de lancer une démarche de réflexion, en y associant les participants aux réunions Dialogue Riverain et peut-être d'autres volontaires, pour travailler à l'amélioration de la sensibilisation en-dehors des exercices obligatoires et au développement de la culture du risque.

Retour sur le Grand Arrêt

Voir présentation power point.

Information riverains:

Comme proposé lors de la dernière réunion Dialogue Riverain, des courriers d'informations ont été envoyés aux habitants, dans le cadre du Grand Arrêt, pour prévenir des nuisances possibles en amont des temps forts (mises à l'arrêt, redémarrages...). Voir courriers dans le power point. 180 boîtes aux lettres ont été concernées, sur une zone qui a été étendue entre la première et la deuxième tournée. Les courriers ont également été mis en ligne sur le site web de la raffinerie, ce qui a déclenché un envoi d'e-mail automatique aux participants au dispositif Dialogue Riverain.

Rappel sur le signalement d'anomalies :

Des nuisances (bruits, odeurs, vibrations) ont été produites par la raffinerie pendant le Grand Arrêt. La Raffinerie a reçu à ce sujet des signalements par e-mail.

Les équipes de la raffinerie rappellent que les signalements d'anomalies par les riverains sont nécessaires parce qu'ils permettent d'identifier rapidement la cause et d'apporter des solutions. Pour cela, les signalements doivent être faits par téléphone, au standard de la raffinerie (disponible 24h/24), pour une prise en charge du signalement en temps réel : 02 40 90 55 00.

Les signalements envoyés par e-mail sont pris en charge moins rapidement, en particulier le week-end, et ne permettent pas la même efficacité dans l'identification et la correction des anomalies.

>> Il est suggéré que le numéro du standard de la raffinerie puisse être rappelé dans le bulletin d'informations municipal.

Question de la réduction des risques à la source :

Les investissements engagés dans le cadre du grand arrêt 2013 et permettant de réduire les risques à la source sont programmés de longue date et ont donc déjà été pris en compte dans les cartes d'aléas réalisées par les services de l'Etat, au même titre que d'autres investissements déjà prescrits par la DREAL et devant être réalisés dans les 3 prochaines années (pour un montant de 2,6 millions d'euros).

Question de la réduction des nuisances :

Le grand arrêt 2013 a été l'occasion de la mise en place d'un silencieux sur une chaudière. Le prochain arrêt (en 2015) sera, lui, l'occasion de travaux plus importants favorisant la réduction des nuisances : travaux sur des brûleurs pour améliorer la combustion au niveau du DEE (5 millions d'euros), installation d'analyseurs sur les cheminées (1,5 millions d'euros).

Zoom sur le dispositif de restauration :

Les retours des restaurateurs impliqués dans la restauration des équipes sur le chantier, ainsi que ceux de l'inspection du travail, sont très positifs. Le même dispositif sera donc reconduit en 2015.

Par ailleurs, les commerçants dongeois sont satisfaits : ils ont constaté un afflux de clientèle, à l'exception des supérettes.

Point sur le PPRT:

Intervention de Mme Auffret qui rappelle qu'en tant que maire, elle ne peut pas aller contre des mesures qui visent à augmenter le niveau de sécurité des populations, mais qu'elle mène une bataille engagée pour que les habitants n'aient pas à apporter le moindre financement.

Dans ce cadre, différents échanges ont abouti à des pistes de travail qui pourraient permettre la prise en charge à 100% des travaux prescrits.

Des problèmes restent à régler, notamment : la différence de financement prévue entre une personne seule et un couple, la limitation du montant des travaux prescrits (et donc financés) à 10% de la valeur de la maison (ce qui pose la question de la responsabilité des riverains en cas de non-réalisation des travaux non prescrits mais recommandés, non acceptable du point de vue de l'ADZRP) et la réalisation des diagnostics.

Sur ce dernier point, la ville de Donges a obtenu d'être ville pilote en France pour une expérimentation nationale sur le financement du diagnostic, qui pourrait aboutir à la prise en charge financière du diagnostic et à un appui pour la rédaction du cahier des charges pour les artisans. La ville recherche des volontaires (habitants concernés par le PPRT) pour participer à cette expérimentation.

Prochaines étapes du calendrier de travail sur le PPRT : réunion POA et réunion publique à venir (dates non connues).

Prochaine réunion

Mercredi 18 septembre, de 18 à 20 heures au Cercle.

Ordre du jour proposé :

- Déviation de la voie ferrée ;
- Information riverains ;
- PPRT.